



**Etablir des factures –  
simplement, au format numérique et  
de manière automatisée.**

Grâce à la QR-facture et à eBill.

# Bienvenue dans le monde numérique.



Le 30 septembre 2022, PostFinance retirera du marché les bulletins de versement rouges et oranges. Tous les acteurs du marché et tous les clients bancaires sont concernés. La facturation analogique disparaît ainsi au profit de la facturation numérique, sous la forme de la QR-facture et de l'eBill. N'attendez pas pour convertir vos comptabilités créditeurs et débiteurs ainsi que votre trafic des paiements et profitez simultanément de nombreux avantages pour votre entreprise et vos clients.



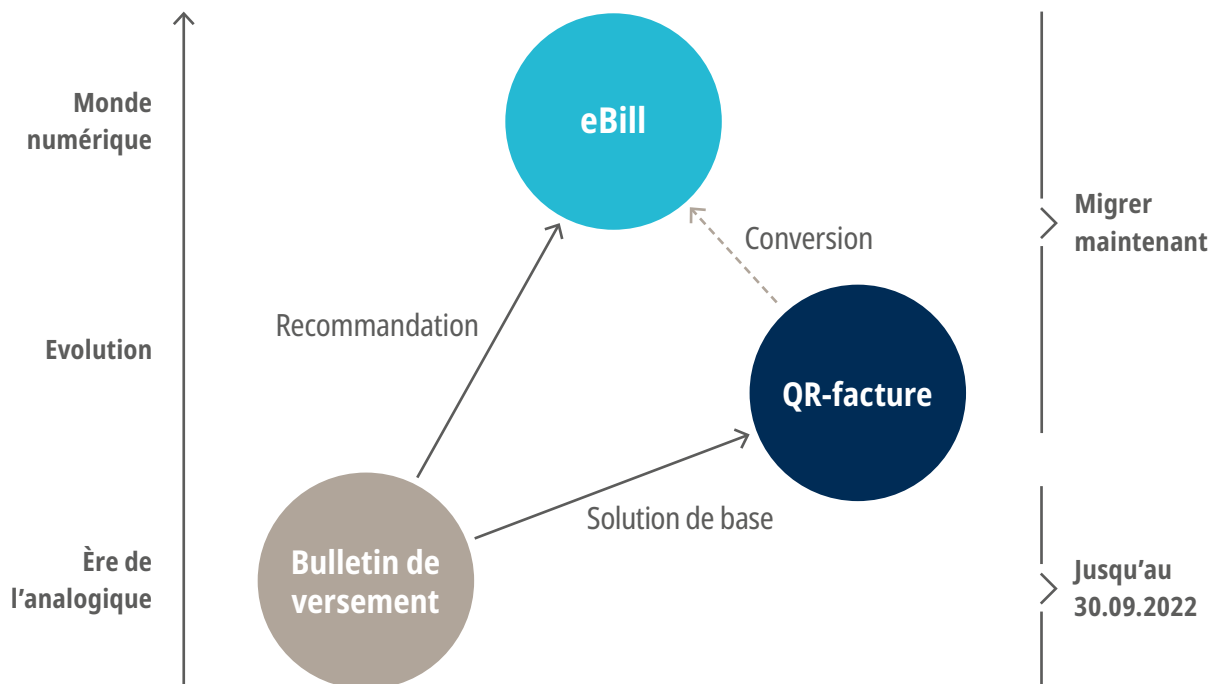
## De nouvelles perspectives pour la facturation.

La facturation et le trafic des paiements gagnent une nouvelle fois en efficacité. Le **30 septembre 2022**, les bulletins de versement rouges (BV) et oranges (BVR) vont en effet disparaître.

### **Bienvenue dans le monde numérique de la facturation.**

Numérisez et automatisez votre facturation et facilitez à vos clients le trafic des paiements, grâce à la QR-facture et à l'eBill.

- Accroissement de l'efficacité des tâches administratives par l'automatisation de la facturation et du trafic des paiements.
- Simplification du rapprochement des paiements par la diminution des opérations manuelles.
- Réduction des erreurs par le transfert électronique de toutes les informations de paiement.
- Baisse de la charge de travail par la disparition de la commande des bulletins de versement pré-imprimés.
- Diminution partielle ou complète de la consommation de papier.
- Choisissez entre QR-facture et eBill ou associez les deux solutions, en fonction de vos besoins et surtout de ceux de vos clients.



# La QR-facture – l'évolution du bulletin de versement.



La QR-facture peut être établie sur papier ou au format numérique. Elle succède aux bulletins de versement utilisés jusqu'ici. La QR-facture est composée d'une section paiement et d'un récépissé. Toutes les informations de paiement sont contenues dans le Swiss QR Code au format numérique et figurent aussi en clair, comme à l'accoutumée. Le destinataire de la facture peut ainsi vérifier l'exactitude des données de paiement après le scannage et avant la validation du paiement et, si besoin, saisir des paiements manuellement.

#### Comment la QR-facture est-elle générée?

Vous pouvez créer et imprimer vous-même les QR-factures en quelques étapes. Pour ce faire, vous devez tenir compte de quelques caractéristiques visuelles. Celles-ci sont définies dans les Guidelines. Vous les trouverez sur [Payment Standards.ch](https://www.paymentstandards.ch)\*. Pour simplifier encore davantage la procédure, numérisez dès à présent vos comptabilités créditeurs et débiteurs conjointement avec votre banque et votre partenaire logiciel. La QR-facture et l'eBill étant adaptées l'une à l'autre, vous pourrez également profiter des avantages de l'eBill, immédiatement ou ultérieurement.

\* [www.paymentstandards.ch/fr/shared/communication-grid/style-guide.html](https://www.paymentstandards.ch/fr/shared/communication-grid/style-guide.html)



#### AVANTAGES POUR LES EMETTEURS DE QR-FACTURES:

- Vous imprimez les factures, section paiement et récépissé inclus, directement sur du papier blanc perforé. Les justificatifs pré-imprimés ne sont plus nécessaires.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez également dématérialiser vos QR-factures.
- Vous pouvez simplifier et accélérer la facturation en CHF et en EUR en l'effectuant directement dans le système de facturation sans convention BVR ou BVRB.
- Reprenez telle quelle une référence BVR et continuez à l'utiliser comme référence QR, toujours en association avec un QR-IBAN.
- La «Structured Creditor Reference» (SCOR) facilite l'attribution d'un paiement dans la comptabilité débiteurs grâce à un numéro d'identification unique à chaque transaction. Elle peut être utilisée conjointement avec l'IBAN en Suisse, mais aussi à l'étranger.
- Les réceptions de paiements peuvent être traitées de manière entièrement automatique.

## Remplacement des bulletins de versement par la QR-facture.

BV (BVR) orange avec référence BVR

Bulletin de versement rouge



QR-facture avec **QR-IBAN**  
+ référence QR



QR-facture avec **IBAN**  
sans référence



QR-facture avec **IBAN**  
+ Creditor Reference (ISO 11649)



Groupes cibles:

- **Toute** la clientèle entreprises
- **Toutes** les associations
- **Tous** les clients privés

Groupes cibles:

- Associations
- Clients privés

Groupes cibles:

- **Toute** la clientèle entreprises
- **Toutes** les associations
- **Tous** les clients privés



### AVANTAGES POUR LES DESTINATAIRES DE QR-FACTURES:

- Augmentation de l'automatisation du processus créditeurs, toutes les informations de paiement étant intégrées dans le Swiss QR Code.
- Amélioration de la qualité des données grâce à la fourniture d'informations plus nombreuses et plus précises sous une forme normalisée.
- Diminution des opérations manuelles grâce à l'utilisation de références de paiement automatisées, du donneur d'ordre jusqu'au destinataire.
- Fourniture possible des informations de facture dans le cadre d'un rapprochement comptable automatique.
- Scannage simple et sûr des données de paiement contenues dans le Swiss QR Code à l'aide de dispositifs de lecture et de smartphones en lieu et place de la saisie manuelle.
- La possibilité de scanner toutes les données pertinentes pour le paiement à partir du Swiss QR Code optimise le traitement des paiements et réduit les erreurs survenant lors de la lecture.
- La vérification de l'exactitude des données est effectuée par la saisie de texte dans la section paiement.
- La liberté du choix du canal de paiement demeure garantie: e-banking, m-banking ou paiements par voie postale ou au guichet de poste.

La référence QR correspond à l'actuelle référence BVR et vous permet de comparer facilement vos factures avec les réceptions de paiements. Les numéros de référence BVR existants peuvent donc continuer à être utilisés. La référence QR doit cependant être obligatoirement utilisée avec le QR-IBAN, qui vous est communiqué par votre banque principale.

La Structured Creditor Reference (SCOR) a la même fonction que la référence QR, à ceci près qu'elle est calculée suivant une logique différente. Elle est par ailleurs également utilisée pour le trafic des paiements international, alors que la référence QR est limitée à la Suisse et au Liechtenstein. L'utilisation de la SCOR suppose l'utilisation simultanée de l'IBAN.



# eBill – la facture numérique pour la Suisse.



Avec eBill, numérisez votre facturation. Envoyez directement et en toute sécurité vos factures à l'e-banking ou au m-banking de vos clients. Vous réduisez ainsi vos tâches – en retour de quoi vous profitez d'entrées de paiement fiables et gardez le contrôle du processus de facturation. Pour pouvoir utiliser eBill en tant qu'émetteur de factures, vous devez disposer d'un partenaire réseau. Vous en trouverez la liste sous [www.ebill.ch/fr/etablir-des-factures.html](http://www.ebill.ch/fr/etablir-des-factures.html) Ces partenaires vous assistent lors de la transition de votre comptabilité et se tiennent volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions.



## AVANTAGES POUR LES EMETTEURS eBill:

- Vous réduisez à un minimum la consommation de papier de votre comptabilité, préservez les ressources et protégez l'environnement.
- La facturation, l'envoi et le paiement sont entièrement numérisés et automatisés: votre entreprise est ainsi équipée pour affronter l'avenir.
- Vous encaissez l'argent ponctuellement. Les réceptions de paiements sont traitées de manière automatisée.
- L'infrastructure eBill répond à un véritable besoin des clients. Vous augmentez ainsi la satisfaction de vos clients.
- Bénéficiez facilement des avantages de l'infrastructure eBill lors de l'introduction de la QR-facture.



#### **De l'argent reçu dans les temps.**

Les réactions de nombreuses entreprises confirment que les clients règlent leurs factures de manière plus fiable par rapport aux factures papier et e-mail. La date d'échéance des factures prédéfinie par les entreprises est reprise dans l'e-banking.



#### **Facturer de manière efficace et sûre.**

Vous établissez vos factures dans votre logiciel de facturation et les transmettez en tant que factures eBill et sans changement de média à l'e-banking et au m-banking de vos clients. Fiable, sûr et transparent. Vous évitez par ailleurs que votre réputation ne soit ternie par des tentatives d'hameçonnage ou des spams.



#### **Accroître la satisfaction client.**

Grâce à eBill, le client reçoit et vérifie la facture directement dans l'e-banking ou le m-banking et peut ainsi payer de manière simple et sûre. L'avantage pour vous? Moins de questions de la part des clients et un encaissement fiable.

#### **Faits et chiffres concernant eBill:**

**2 millions** d'utilisateurs enregistrés qui reçoivent, vérifient et valident des factures par le biais de l'infrastructure eBill.

**95%** de tous les établissements financiers suisses sont reliés à l'infrastructure eBill et la soutiennent activement.

**4000** émetteurs de factures utilisent avec succès l'infrastructure eBill par le biais de leur partenaire réseau.

**0** cas d'escroquerie et de fraude grâce aux standards de sécurité techniques et organisationnels maximaux de l'infrastructure eBill.

#### **Passer maintenant à eBill en toute simplicité.**

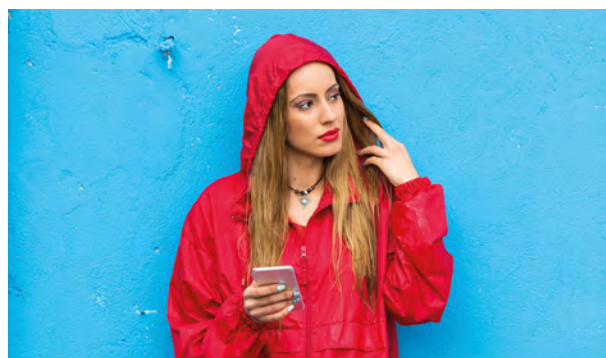
Envoyez des factures eBill et offrez ainsi la possibilité à vos clients de les recevoir, vérifier et payer de manière entièrement numérisée. Pour une transition facile de votre comptabilité, vous devez recourir aux services d'un partenaire réseau eBill votre choix.

Pour ce faire, profitez tout simplement du passage requis à la QR-facture. Cette dernière est conçue pour vous permettre de bénéficier facilement également des avantages offerts par eBill. N'hésitez pas à contacter votre banque ou votre partenaire réseau.



#### **AVANTAGES POUR LES DESTINATAIRES eBill:**

- eBill est transmis sans changement de média directement à l'e-banking ou au m-banking.
- Quelques clics suffisent pour effectuer des paiements rapidement et en toute sécurité.
- Qu'ils se trouvent au bureau, en télétravail ou en déplacement, les destinataires des factures gardent le contrôle complet de leurs paiements.
- eBill est gratuit pour les destinataires des factures.



# Contactez dès à présent votre banque et votre partenaire logiciel!



## La numérisation du trafic des paiements en Suisse.

SIX numérise le trafic des paiements suisse et simplifie ainsi les processus pour toutes les parties concernées par la facturation. Depuis le 30 juin 2020, la QR-facture remplace le bulletin de versement classique. Dans le cadre de cette démarche, la QR-facture constitue un lien entre l'univers basé sur le papier et l'univers numérique. Les choses font un bond en avant avec eBill.

Avec eBill, les dernières ruptures de médias sont fermées et l'ensemble de la chaîne de valeur, de la création de la facture jusqu'au paiement, est numérisée: les émetteurs de factures envoient les factures directement et en toute sécurité à l'e-banking et au m-banking de leurs clients. Ces derniers vérifient toutes les données en ligne et peuvent valider la facture pour le paiement par un simple clic. eBill simplifie systématiquement tous les processus et repose entièrement sur l'expérience client numérique et sans papier. Ceci constitue une impulsion positive pour l'économie et la société suisses, et une contribution à sa compétitivité future.

Pour en savoir plus sur le trafic des paiements en Suisse, consultez le livre blanc de SIX à l'adresse [six-group.com/future-billing](https://six-group.com/future-billing). Il analyse les tendances actuelles pour fournir des informations stratégiques sur les possibles évolutions attendues dans le domaine de la facturation, aussi bien pour les destinataires que pour les émetteurs de factures.

## Numérisez dès à présent votre facturation, avec votre banque et votre partenaire logiciel.

Le 30 septembre 2022, tous les bulletins de versement courants seront retirés du marché. Planifiez dès à présent votre transition de l'analogique au numérique. Votre banque et votre partenaire logiciel vous assisteront à l'aide de leur solide savoir-faire.




Pour tout savoir sur la numérisation de la facturation, la mise en œuvre de la QR-facture et de l'infrastructure eBill ainsi que sur l'harmonisation du trafic des paiements, rendez-vous sur [payer-simple.ch/emetteurs-de-factures](https://payer-simple.ch/emetteurs-de-factures).

Supporté par:

• **SwissBanking**

**sgv**  **usam**

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Federal Department of Economic Affairs,  
Education and Research EAER  
State Secretariat for Economic Affairs SECO

Janvier 2021